

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche  
**Herausgeber:** Le pays du dimanche  
**Band:** [8] (1905)  
**Heft:** 36

**Artikel:** Qui je suis  
**Autor:** Guy-Tong, G.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-255445>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

l'histoire de la Confrérie des Vignerons, qui l'a créée, dont elle est l'apanage, qui l'organise et la célèbre à des intervalles plus ou moins réguliers. Elle consista d'abord, — comme c'est encore le cas pour nombre d'« abbayes » dans le canton de Vaud — en une « parade » ou « bravade » — promenade en cortège — des membres de la Confrérie par les rues de la ville, suivie d'un banquet. Petit à petit, les fêtes se compliquèrent et devinrent les grandioses manifestations artistiques actuelles.

La Confrérie a un passé glorieux. Il y a au moins trois siècles, les maîtres vigneron de Vevey constituèrent une corporation ou abbaye. Celle-ci fut d'abord peu nombreuse : elle compta longtemps à peine une trentaine de membres (28 en 1683). A l'origine, les « maîtres vigneron » seuls y étaient admis. Elle prit pour devise *Ora et Labora* et se donna pour but essentiel le perfectionnement de l'agriculture, tout particulièrement de la culture de la vigne.

La première « parade » dont il soit fait mention dans les archives est celle du 24 juin 1648. Plus tard, la parade est suivie d'un repas sous les arbres ; puis on imagine de célébrer les travaux champêtres de l'année par des chants, des danses, des symboles. Dès 1706, on y admet des membres étrangers à l'agriculture et à la culture de la vigne. L'honneur de porter le drapeau se met aux enchères et se paie à prix d'argent. On introduit des porteurs d'attributs ou marmousets, puis des chanteurs ; Bacchus, puis Cérès, puis Palès (1797) y font leur apparition. Le nombre des musiciens s'accroît. On finit par admettre des femmes dans le cortège. En 1773, on place en tête les quatre vigneron « qui ont le mieux fait ». La fête s'embellit, se complique. On alloue des primes aux vigneron les plus méritants. Le XIX<sup>e</sup> siècle vit cinq fêtes : celles de 1819 (5 et 6 août), 1833 (8 et 9 août), 1851 (7, 8 et 9 août), 1865 (26, 27 et 28 juillet), et 1889 (5, 6, 8, 9 et 10 août).

La fête de 1905 est la première du XX<sup>e</sup> siècle. C'est le 16 mai 1903 que, sur la proposition de ses conseils, la Confrérie l'a décidée. Le 10 octobre 1904, les six représentations en étaient définitivement fixées aux 4 et 5, 7 et 8, 10 et 11 août. M. René Morax, à Mor-

ges, l'auteur de la *Nuit des Quatre-Temps*, de la *Bûche de Noël*, de la *Dime*, de *Claude de Sivriviez*, fut chargé d'en composer le poème ; son frère, M. Jean Morax, peintre, d'en dessiner les costumes ; M. Gustave Doret, le compositeur du *Peuple Vaudois* et des *Armaillis*, d'en écrire la musique. Rarement collaboration fut plus facile, plus intime, plus unie et, partant, plus féconde. « L'ambition de l'œuvre nouvelle est d'égaliser en beauté celles qui l'ont précédée et d'exprimer comme elles la joie de tout un peuple. Les organisateurs et les auteurs de la fête de 1905 ont eu pleine conscience de la difficulté et de la délicatesse de leur tâche » (René Morax).

Tous leurs efforts ont tendu à égaler, en les renouvelant, les splendeurs de cette grande œuvre d'art. Tout en respectant les grandes lignes et le cadre logique fixé par la tradition, probablement d'une façon définitive, les auteurs ont apporté quelques heureuses modifications de détail. C'est ainsi qu'ils ont placé au début l'hiver qui, jusqu'ici, terminait le défilé des saisons. « Il leur a paru que l'automne et la glorification de la vigne devaient être le couronnement de l'œuvre, comme elle en est l'élément essentiel ». Suivant en cela l'exemple de leurs prédécesseurs, ils ont encore développé les grands ensembles vocaux, les invocations et les chœurs. Poussés par un sentiment esthétique, autant que par des nécessités acoustiques, ils ont rétabli, pour Palès et Cérès, les rôles de prêtresses. Développant un élément de beauté contenu dans les précédentes fêtes, dans la bacchanale en particulier, ils ont introduit un certain nombre de danses grecques, danses d'attitudes et de gestes, danses expressives, ballet de guirlandes, ballet de canéphores, ballet de feuilles mortes.

Cet immense effort, ce travail énorme, cette grandiose manifestation d'art, qui est en même temps, une touchante manifestation patriotique, justifient les paroles que prononçait le président de la Confédération, M. Hammer, à la fête de 1889 : « L'âme d'un peuple se révèle dans ses fêtes. La vôtre a une haute valeur artistique et morale ; elle est la glorification du travail par les arts, et un culte rendu à la nature et aux beautés du Créateur. » B.

## QUI JE SUIS

A la station du Lion de Belfort, un monsieur d'une trentaine d'années, gros, le teint fleuri, trop bien mis pour être élégant, monte sur la plate-forme du tramway Montrouge-Gare de l'Est.

Une dame, jeune et assez jolie, accompagne ce monsieur, et prend place à l'intérieur.

Le tramway roule dans la direction de la gare de l'Est.

A un moment donné, le conducteur, qui vient de finir sa recette à l'intérieur, effleure de son pied, par mégarde, les bottines vernies du monsieur au teint fleuri.

— Pardon, monsieur, s'excuse poliment le conducteur.

— Ah ! ça, mais, dites donc, s'emballe le monsieur, vous ne pourriez pas faire attention, espèce de maladroït.

— Oh ! monsieur, je vous demande bien pardon !

— Pardon, c'est vite dit... N'empêche que vous n'avez pas besoin d'écraser comme ça, avec vos « ripatons » les pieds de vos clients.

— Monsieur, je regrette infiniment...

— Eh ! je m'en moque de vos regrets !... Ces employés sont d'une impolitesse !...

— Mais, monsieur, je ne l'ai pas fait exprès !...

— D'une grossièreté !

— Croyez bien, monsieur...

— C'est bon, taisez-vous. Vous ne savez pas à qui vous parlez !

Dès lors, le pauvre conducteur, croyant sans doute avoir affaire à une grosse légume de l'administration, n'ose plus dire un mot, et en désespoir de cause, monte sur l'impériale, pour continuer sa recette.

Et pendant tout ce temps, le monsieur au teint fleuri, ne cesse de récriminer contre l'impolitesse systématique des employés en général, et ceux des omnibus et des tramways en particulier. Il essaie même de prendre à témoins les deux messieurs qui sont avec lui sur la plate-forme, ayant l'air de leur demander leur avis.

Les deux messieurs demeurent muets comme carpes.

L'autre continue toujours à pérorer.

— En voilà un à qui ça coûtera cher !... En voilà un qui ne sait pas qui je suis !...

Le conducteur descend de l'impériale, où il a reçu le prix des places.

Le monsieur, de plus en plus excité et de plus en plus rouge, continue à invectiver le malheureux conducteur.

— Oui, mon garçon, c'est facile de gagner son argent en faisant aussi mal son service !... Mais, vous seriez vraiment trop heureux, messieurs les employés, si le public ne vous disait jamais sa façon de penser...

Moi, je vous la dis ! Et vous allez voir ce rapport, tout à l'heure ! Vous entendez, mon garçon !... Vous ne savez pas qui je suis, vous l'apprendrez... et à vos dépens, encore !... Ah ! vous vous permettez d'être insolent vis-à-vis des voyageurs !

— Mais, monsieur, proteste le conducteur, je n'ai rien dit, en tout cas, qui put vous offenser !

— C'est bien, c'est bien ! Je sais ce que je dis ! Nous verrons tout à l'heure... Vous apprendrez à me connaître, mon ami... Vous saurez, tout à l'heure, qui je suis !

Les deux messieurs de la plate-forme ne disaient toujours rien, bien qu'agacés quelque peu, ils se contentaient d'échanger quelques regards où se lisait leur mutuel énervement de cette scène vraiment trop prolongée.

Après l'arrêt de la place du Châtelet, le monsieur bien mis recommence ses doléances, et à nouveau essaye de prendre à partie le conducteur qui n'en peut mais, et ne répond plus rien.

— Vous paierez très cher votre maladresse de tout à l'heure. Vous allez savoir ce que vous coûteront vos impolitesses vis-à-vis de moi, mon brave ami ! C'est moi qui vous le dis !... Vous ne savez pas qui je suis, mais vous apprendrez à me connaître !...

Enervé à la fin, un des deux messieurs de la plate-forme, un grand jeune homme brun, avec des épaules de lutteur, prenant carrément parti pour l'employé, dit au monsieur cette simple parole :

— Si le conducteur ne vous connaît pas, moi je vous connais.

Le monsieur blêmit tout d'un coup, sentant qu'il venait d'aller trop loin.

— Vous me connaissez, monsieur ? demanda-t-il d'une voix rauque.

— Oui, je vous connais... et je sais qui vous êtes...

En outre, dans le cas où vous voudriez faire avoir des difficultés à cet employé, je vais lui donner ma carte, pour lui servir de témoin, le cas échéant... tenez, conducteur, voici ma carte...

— Merci beaucoup, monsieur.

— Mais, monsieur, dit timidement l'homme rasé de frais, si vous me connaissez, d'où donc me connaissez-vous ?

— Ça n'est pas votre affaire, Mais je sais bien qui vous êtes.

— Vraiment, monsieur ?

— Oui, et je vais vous dire qui vous êtes...

Le tramway était arrivé à la hauteur de la rue Turbigo. Le grand jeune homme brun met un pied sur le marche-pied.

— Vous êtes... dit-il.

Et, descendant en arrière :

— Vous êtes un idiot et un cuistre !

Et, pendant ce temps, le tramway filait en vitesse au trot de ses chevaux, emportant le monsieur pomponné devenu absolument stupide et laissant sur la chaussée le grand brun qui, narquois, continuait à regarder la tête du monsieur, dont l'influence semblait sous les rires de tous les voyageurs.

G. GUY-TONG.

### Sur la plage de Berck

Berck est un bourg de la commune du Pas-de-Calais, près de Montreuil. La mer, le long de la Manche, y a déposé des dunes au sable fin qui ont fait de Berck une charmante station balnéaire maritime. Outre les bains de mer, on y peut prendre des bains sulfureux naturels. L'Assistance publique de Paris y a installé un hôpital pour les enfants scrofuleux.

Dès que dans les villes la chaleur estivale se fait trop sentir, gens riches et gros fonctionnaires s'en vont qui à la campagne, qui à la montagne, d'autres au bord de la mer. Les stations balnéaires ne manquent point sur la Manche, outre Berck, il y a Dieppe, Le Tréport, Fécamp, Trouville, qui ont toutes un sable fin, et Etretat aux innombrables galets ; sur l'Océan, c'est Pornic, Sables-d'Olonnes, Royan, Arcachon et l'admirable Biarritz ; sur la Méditerranée, Nice, Cette, Hyères, Prado.

On loge à l'hôtel ou bien on loue un petit chalet, et l'on se laisse vivre le long des jours, le long de la mer enchantée. On va prendre le bain, culottes ou jupons retroussés, on se promène sur le limon ou dans l'eau peu profonde, et la plage, alors, ressemble à une grande place de nos villes où déambulent, se croisent et s'arrêtent des gens de tous âges, que l'on prendrait pour des disciples de Kneipp.

On se couche sur le sable, le dos au soleil, ou dans l'eau, le dos tourné contre la lame qui vient mourir très douce, à peine frangée d'écume, sur le sable fin. On fait du canotage ; les enfants, avec leurs petites pelles, font des travaux d'ingénieurs en herbe dans la vase docile. On flâne, on dort, on jase, pendant



La plage de Berck-sur-Mer.

qu'un orchestre, parfois, vous berce de ses mélodies.

La mer aussi vous berce et vous attire, avec ses aspects changeants, ses furies, ses grâces. On s'intéresse aux flottilles de pêcheurs, on suit de loin les grands navires dont la fumée raye là-bas l'horizon. Puis, quand il pleut, mille distractions vous attendent à l'hôtel ou au Casino. On organise soirées, bals, jeux, ventes en faveur de l'hôpital...

Et quand on quitte ces plages heureuses, on a le corps regailardi et l'âme toute pleine de doux souvenirs qui vous font vivre mieux durant les jours sombres du rude hiver continental.

E. M.

### Manière d'enlever les taches de graisse sur les étoffes de laine.

Frotter la tache doucement, pendant quelques minutes, avec de la farine. Celle-ci devient grisâtre en absorbant la graisse, et la tache disparaît. Il ne reste qu'à broser la farine.